

1 MOIS / 1 DROIT

Se questionner chaque mois sur un article de la charte des droits et libertés

OCTOBRE DROITS CIVIQUES

La personne accompagnée connait ses droits et ses devoirs.

Elle peut exercer ses droits civiques comme aller voter.

"Sous curatelle ou sous tutelle " ai-je le droit de voter?



Découvrez la réponse ici.



1 engagement, 12 valeurs essentielles.